L'ATTENTAT DE BERLIN

Berlin, 20 décembre. — L'Ambassadeur impérial Friedlander vient de recevoir une lettre non signée où l'auteur du récent attentat lui exprime ses regrets de l'avoir blessé, alors que son seul dessein était de frapper mortellement Friedlander.

« C'est à Friedlander qu'il en veut et il commettra un autre attentat ce qui est le moins que je puisse faire pour lui ».

La lettre a été mise à la poste à Berlin, mais comme la boîte à mitraille portait le timbre de Dusseldorf; l'écriture qui est très nette, couvre deux pages.

L'instituteur, à qui a été remise de ses blessures, a été interrogé par le Procureur de la République. Il a déclaré ne pas connaître le contenu de la lettre terrifiante insérée. Elle soulève beaucoup des brûlures qu'elle a reçues au visage.

Il a déclaré qu'il a dû, dangereux de quitter la ville, il a pu se rendre à la maison des Friedlander. Il a été blessé à la main droite.

La police a porté à 5.000 marks la prime pour l'arrestation du coupable.

Vol de dynamite

Vienne, 20 décembre. — On mande de Rabenitz (Bohême) qu'un vol de 32 kilogrammes de dynamite a été commis à la poudrerie.

Dans la soirée, une terrible explosion a eu lieu.

La motion de M. Wolf, avocat, à sa sympathie [illegible] membres de la famille victime des [illegible] de construction, mais sans qu'aucun d'entre eux [illegible] blessé.

Une enquête a été ouverte.

Faits divers Télégraphiques

(De nos correspondants spéciaux)

TROIS ENFANTS BRULÉS. — Morlaix, 20 décembre. — Une maison située aux Ilock, commune de Louguivy vient d'être détruite par un incendie. Trois enfants sont péris dans les flammes.

UN NAUFRAGE. — Rouen, 20 décembre. — Hier soir le bateau de pêche « Frère et Sœur », monté par le patron Férans et trois matelots rentrant à Port par une très forte brise lorsqu'une vague s'est abattue sur le canot et l'a engloutie.

Les quatre marins sont noyés.

UN GARÇON DE RECETTES INFIDÈLE. — Rouen, 20 décembre. — La cour d'assises de la Seine a condamné le garçon de recettes Marty, de la Compagnie de la Société Générale, qui a détourné une somme de 800.000 francs, à huit ans de réclusion et à [illegible] d'interdiction de séjour.

Nouvelles Étrangères

M. Crispi devant la chambre italienne

Rome, 20 décembre. — A la Chambre, M. Crispi donne lecture de la déclaration ministérielle. Il constate le nombre et l'importance des difficultés que le Cabinet rencontre à son arrivée au Pouvoir et qui nécessitent le concours de la Chambre entière sans distinction de partis.

Le centre et la gauche ont souvent d'applaudissements les paroles de M. Crispi. L'extrême gauche est restée froide.

La Chambre refuse la démission de M. Zanardelli. Le vice-président, M. Villain, donne ensuite lecture au milieu des applaudissements de la Chambre, de la dépêche de sympathie envoyée par la Présidence de la Chambre italienne à la Chambre française, à l'occasion de l'attentat du 9 décembre et de la réponse de M. Dupuy.

Seuls les socialistes ne s'associent pas à cette manifestation.

Rome, 20 décembre. — Le Président du conseil répond à M. Cavallotti. Il se justifie des reproches de n'avoir pas traité la question de la politique extérieure.

M. Crispi estime que des événements récent ont pris au premier plan les questions de politique intérieure et c'est pourquoi il a cru nécessaire d'appeler surtout de ce côté l'attention de la Chambre. La situation étrangère n'a pas depuis ces derniers jours, été modifiée par un fait susceptible de contrariter le Président du conseil, c'est départir de la ligne de conduite que chacun lui connaît et qui s'appuie sur deux principes. D'une part le respect des traités, de l'autre le maintien avec toutes les puissances des relations amicales.

Un incident franco-espagnol

Hendaye, 19 décembre. — Le directeur des douanes d'Irun a retenu la valise apportée par le courrier habituel de l'ambassade de France, malgré les protestations de ce fonctionnaire, couvert par l'immunité diplomatique.

La valise et les colis annexés étaient cependant marqués et clos, comme d'habitude, du sceau du ministère des affaires étrangères et ne devaient en rien dans l'ensemble de la gare d'Irun pour les agents des douanes françaises, circonstance qui détruisent toute soupçon de contrebande de douane comme les agents espagnols l'allèguent pour légitimer leur acte.

Effroyable orage au Japon

2500 maisons renversées

San-Francisco, 20 décembre. — Le dernier paquebot arrivé ici le mait dernière apporte la nouvelle d'un effroyable orage qui serait éclaté dans le port japonais de Nagasaki. Le vent a soufflé avec la force d'un cyclone et les ambulances ont été renversées à terre, entraînant, sur une large étendue, près de 2.500 maisons soit environ 25 personnes ont été tuées. 30 blessées grièvement. La tempête a également causé d'énormes ravages, tout le long de la côte. On ne possède pas encore le bilan exact des victimes.

DERNIÈRE HEURE

UN MEETING POUR L'AMNISTIE

Paris, 20 décembre. — Le comité central d'amnistie avait organisé ce soir salle Chayou un grand meeting de protestation, avec le concours de la Ligue des Droits de l'Homme, du comité et de la Ligue intransigeante socialiste.

L'ordre du jour était l'amnistie réponse à la [illegible]

MM. Pierre Veys, député, Avenet et Pottevin prennent ensuite la parole sous les [illegible] [illegible] [illegible]